

OPTA

Association des opérateurs privés de télévision d'Afrique
Avenue Ouari boumedienne Immeuble Kabore Koulouba Tél : 226 50 31 82 82 –
fax : +226 50 31 23 19 Ouagadougou Burkina Faso
Contact : i.sidibe@africabletelevision.com

COMMUNICATION

7^{ème} Conférence CIRCAF

Niamey, du 10 au 12 décembre 2013

**Madame la Présidente du RIARC,
Monsieur le Président du CSC du Niger,
Mesdames et messieurs les membres du RIARC,
Mesdames et messieurs les observatrices et les observateurs**

L'OPTA, par ma voix, souhaite d'abord vous remercier pour cette tribune que vous nous accordez aujourd'hui. Effectivement, l'OPTA est membre observateur du RIARC depuis **2008**, et nous sommes extrêmement satisfaits de ce dialogue constant qui existe désormais entre les autorités de régulation d'Afrique et notre organisation.

Lors de l'intervention de notre association hier, nous avons évoqué les différentes problématiques auxquelles nos pays sont déjà confrontés à l'occasion de la transition vers le numérique prévue pour 2015. Je souhaite aujourd'hui revenir sur quelques points fondamentaux.

Nous l'avons expliqué, les opérateurs de télévision privés d'Afrique francophone ont déjà prouvé leur capacité à proposer des services numériques aux populations, et aux chaînes de télévision. Je dis aux chaînes de télévision puisque la plupart d'entre nous furent les premiers, sur chacun des territoires, à diffuser, en accès libre et gratuit, les chaînes de télévision nationales des pays

concernés. En effet, historiquement, il y a près d'une vingtaine d'année, nous avons également été pionniers dans la diffusion de la chaîne francophone TV5 suite à l'engagement de nos états.

Il faut également retenir que, dès l'aube des années 2000, chacun d'entre nous s'est attelé à numériser ses signaux. Dans la bande de fréquence MMDS d'abord puis, depuis plus récemment, dans la bande UHF.

Ainsi, du Sénégal au Tchad, du Mali à la RD Congo en passant par le Gabon, le Cameroun, le Rwanda, le Niger, le Burkina Faso ou le Togo, l'Afrique est déjà numérique ! Et ce sont des opérateurs privés qui se sont rendus pionniers de ces activités, les directives de l'IUT viennent confirmer cette avancée!

L'OPTA, qui regroupe aujourd'hui beaucoup de pays africains, est fière de participer aux économies de nos Etats. Nous sommes assujettis aux taxes que nous payons comme toute société privée légalement installée.

A nous tous, nous avons calculé que nous employons près de 4000 personnes un peu partout en Afrique francophone. C'est autant de ressources humaines déjà formées aux technologies numériques. Dans chaque pays, nous couvrons déjà non seulement les capitales, mais aussi la plupart des grandes et moyennes agglomérations.

Il faut également retenir que certains membres de l'OPTA ont réinvesti dans le développement de l'audiovisuel sur nos territoires en créant des chaînes locales ou panafricaines à l'instar de Africable Télévision ou de Maisha à partir du Mali, ou encore Canal 2 international au Cameroun qui édite 6 chaînes de télévisions privées, ou plusieurs chaînes au Congo comme celle du groupe MN COM, ou au Gabon pour TV SAT.

Et toutes ces chaînes, qui font désormais partie intégrante des habitudes de consommation des populations, sont 100% numériques, depuis leur naissance.

Aujourd'hui l'heure est grave. L'heure est grave car si nous ne restons pas vigilants l'avènement de la transition vers la TNT au lieu d'apporter les dividendes numériques à l'Afrique sera un vrai désastre culturel, économique, et la perte totale des acquis de la démocratie si chèrement gagnés depuis des décennies

Nos instances de régulation – déjà mise à rudes épreuves par la résolution de l'équation réglementation et avancées technologiques ou avancées technologiques/réglementation le seront d'avantage à l'occasion de la transition vers la TNT.

Comment faire pour réglementer les robinets satellitaires qui déversent plus 1500 chaînes aujourd'hui en Afrique ?? Ces robinets pourraient déverser, des

programmes violents ou faisant la promotion de valeurs allant à contre-courant de celles de nos sociétés. Nos sociétés ne sont pas prêtes à recevoir de telles images.

En tant que opérateurs africains, nous demandons à nos instances de régulation de se prémunir d'outils efficaces, pour protéger nos intérêts. Il nous faut rester maître de nos tuyaux **à l'instar de l'exception culturelle si chèrement défendu par la France.**

La transition numérique, pour les télévisions publiques comme pour les éditeurs locaux privés, va générer, nous l'avons vu, d'énormes frais. On parle partout de plusieurs milliards de FCFA à déboursier avant 2015. Qui va payer cette facture?.

Alors bien sûr, notre métier consiste à faire commerce des images auprès des populations. Pourtant nous sommes là face à vous, car, au-delà de nos propres intérêts économiques, c'est la culture toute entière, la souveraineté, et les acquis de la démocratie en Afrique qui sont concernés comme l'a expliqué hier notre Président Abdourahamane OUSMANE.

C'est pourquoi tous ensemble, nous tous opérateurs de télévision en Afrique, nous venons face à vous pour vous signifier toute notre disponibilité pour

collaborer avec les autorités publiques sur le sujet de la transition numérique comme l'ont si fortement souligné certains présidents d'instance de régulation.

Nous sommes disposés à vous proposer notre expertise non seulement technique bien sûr, mais surtout, nous voulons vous signifier, nous sommes déjà prêts - comme des soldats du développement- à jouer notre partition pour relever le défi juin 2015. Nos multiplexeurs sont déjà opérationnels. **Partout en Afrique, nous sommes au tout numériques !**

Par cette tribune officielle, pour juin 2015, nous demandons :

- A nos autorités de régulation d'attribuer des fréquences UHF aux opérateurs privés africains - qui n'ont pas encore migré -pour la transition du MMDS ou du câble numérique vers la TNT UHF.
- Nous proposons à nos chaînes nationales de les transporter. Nos équipements correspondent aux normes DVBT-2 MPEG4 exigées par l'IUT, et nous pouvons nous engager à les diffuser gratuitement.
- Nous proposons également à nos chaînes privées, à les transporter à des conditions à discuter.
- Pour la communication, la promotion et la sensibilisation de la transition vers la TNT nous proposons de mettre à la disposition de tous et en accès libre et gratuit, les chaînes de télévisions éditées par certains membres de l'OPTA.

Nous souhaitons nous inspirer des expériences réussies. Partout dans le monde, en France notamment, c'est grâce à des partenariats public-privé que la TNT est arrivée dans chaque foyer. Nous souhaitons que nos Etats ouvrent la

voie à une nouvelle ère entre leurs entrepreneurs privés et leurs pouvoirs publics.

Notre offre aussi modeste soit-elle contribuera à aider nos pays à respecter les délais de l'UIT.

Le tic-tac de juin 2015 avance à grands pas. Les Etats vont devoir imposer à nos populations de s'équiper en décodeurs ou en téléviseurs compatibles. Les foyers africains, pour conserver leurs chaînes de télévision, vont tous devoir se serrer la ceinture plusieurs semaines, parfois plusieurs mois.

- Nous croyons à l'OPTA que c'est ceux-là qu'il nous faut soutenir.
- Nous croyons à l'OPTA que c'est d'abord pour le bien du citoyen lambda que nous devons réfléchir.

Et pour terminer, nous voudrions tout simplement une bonne régulation du réseau pour que nous, opérateurs privés pionniers du numérique dans nos pays ne perdions pas le réseau de la télévision numérique terrestre au profit de grands groupes étrangers.

Je vous remercie de votre attention.